

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 3

Artikel: Cette pauvre Elise !
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cette pauvre Elise !

par JEAN DES SAPINS

Ayant fait, comme on dit, un mariage de raison, l'Elise s'installa chez son mari et pensa tout bonnement que sa vie de misère avait pris fin.

— Vous comprenez, disait-elle à la Louise du Borget, si je n'avais pas pu me marier, j'aurais dû aller en place.

— Bien sûr ! répondait la Louise en branlant la tête, mais n'oubliez pas que votre mari est un dur à cuire. Pour lui, une femme, c'est avant tout un cheval devant !

— Croyez-vous ?

— Il n'y a qu'à voir comment sa première s'est usée à la tâche !

— Oh ! bien, si elle s'est éreintée, moi, en tout cas, je n'en ferai pas autant. Je sais que l'Auguste a du « bien », qu'il n'a point d'enfants et que je saurai bien me débrouiller.

Et, de fait, elle opposa une résistance passive à toutes les offensives de l'Auguste. Fallait-il tourner un carreau de jardin à la pelle carrée, enlever les mauvaises herbes dans les carottes et arracher, au fossoir, les pommes de terre, elle prenait une petite voix dolente pour dire qu'elle ne pouvait pas, qu'elle avait mal partout, que ses rhumatismes la faisaient souffrir et qu'un peu de repos lui ferait grand bien.

Elle finit par persuader son homme

qu'il n'y avait pas d'autre moyen, pour abattre la besogne, que de prendre, de temps en temps, un journalier. Elle voulait bien tenir le ménage et préparer les légumes pour le marché, mais il ne fallait pas compter sur elle pour les gros ouvrages.

Quand l'Auguste vit sa femme avaler force tisanes et se frictionner à journées faites, il comprit qu'il ne fallait pas insister. Tout heureux encore qu'elle veuille bien foutimasser par sa cuisine et se tenir derrière ses corbeilles, chaque samedi matin, à la Riponne.

Et les années passèrent, sans incidents.

L'Auguste allait de temps à autre à la banque déposer ses économies, histoire de ne rien laisser traîner par la maison.

Quand il se vantait, au café, il avait coutume de dire, après les premiers verres :

— C'est vrai, on n'en a pas besoin, bien sûr, mais il faut tout ça mettre à l'ombre.

Quelquefois, l'Elise le questionnait pour savoir ce qu'il possédait, mais le malin avait toutes sortes de faux-fuyants pour éviter les questions.

* * *

Or, un jour qu'il travaillait dans sa vigne, l'Auguste tomba entre deux souches pour ne plus se relever. Des voisins le portèrent à la maison, tandis que l'Elise poussait des cris à vous fendre l'âme.

— C'est fini ! disait-elle, en gémissant, c'est fini ! Voilà que je n'ai plus rien et qu'il me faudra aller en place.

— Attendez de voir, lui disait-on, tout le monde sait qu'il a du « bien ».

Après les funérailles, l'inventaire et l'envoi en possession, on vit une Elise toute ragaillardie. Elle loua ses terres, prit le chemin de la banque et cessa d'aller au marché.

Comme elle n'avait jamais eu un sou vaillant, elle fut toute éblouie par ces titres qui, du jour au lendemain, lui tombaient dans les bras. Au lieu de les mettre en dépôt, elle les fit disparaître dans une bonne cachette. Dès lors, elle devint méfiante. Elle surveillait de près tous ceux qui tourniquaient autour de sa maison. Elle ne sortit plus guère. Cependant, il fallait aller quelquefois en ville. Alors, on la vit partir avec un gros panier couvert qu'elle crochait à son bras. Et l'on se demandait ce que ce panier pouvait bien contenir. Les langues allaient bon train.

Or, un jour, elle l'oublia chez la boulangère qui lui dit :

— Attention, Mme Elise, ce n'est pas prudent de promener vos titres dans ce panier.

— Eh ! monté, s'écria-t-elle, est-ce que d'autres que vous les ont vus ? Quand je sors, je suis toute embarrassée.

— Non, répondit la boulangère, je suis la seule à les avoir vus. Mais pourquoi ne les déposez-vous pas dans une banque ?

C'est ce qu'elle fit, mais à contre-cœur. Il lui sembla, dès lors, qu'elle était dépossédée. De nouveau, elle se

mit à gémir sur l'inclémence du temps et se souvint de ses rhumatismes.

On la voyait, entre chien et loup, sortir de chez elle pour faire ses commissions et rentrer aussitôt.

Le pasteur vint la voir avec régularité. La sachant seule, il lui prodiguait toutes sortes d'encouragements. C'était un homme calme, onctueux et qui portait une barbe à la Calvin. Il l'aborrait chaque fois par ces mots :

— Eh bien ! comment vous sentez-vous aujourd'hui, Mme Elise ?

— Oh ! bien bas, M. le pasteur, bien bas. Ceux qui n'ont pas de rhumatismes ne se rendent pas compte de leur bonheur.

— Soignez-vous, Madame, soignez-vous !

— Mais c'est ce que je fais tous les jours, sans résultat. J'ai beau prendre toutes sortes de remèdes.

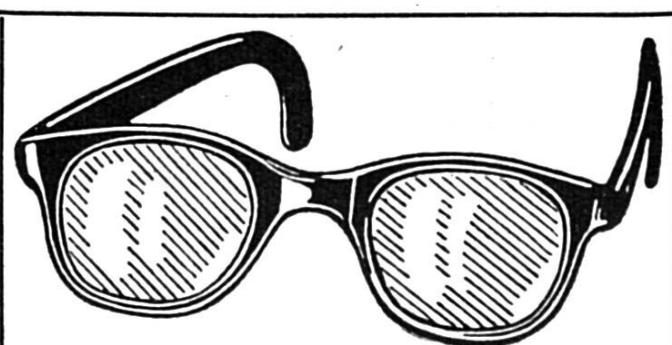
— Eh bien ! priez, Mme Elise, je vous recommande la prière.

— J'ai essayé bien des fois !

— Et alors ?

— Ça rend peu !

Découragé, le pasteur se retira sans mot dire.



TREUTHARDT
LAUSANNE
Rue Saint-Pierre 1 (arcades Cinéma Atlantic)
EXÉCUTION SOIGNÉE DES
ORDONNANCES MÉDICALES

* * *

Des semaines passèrent, puis un beau jour l'Elise se rendit en ville. Elle alla tout droit à la banque et dit à l'employé :

— Je n'y tiens plus, rendez-moi mes titres !

— Mais, Madame, ils sont plus en sûreté ici que chez vous !

— Ça m'est égal. Avec ce commerce, il me semble que je n'ai plus rien de rien. Ces titres, je veux les voir tous les soirs après mon goûter, pour me rendre compte que je possède encore quelque chose. Je n'ai rien que ça, moi, vous comprenez !

L'employé la pria d'attendre, puis

revint un peu plus tard avec quelques titres de moindre valeur, mais qui faisaient un gros volume.

— Voilà, dit-il, en attendant...

— En attendant quoi ?

— Rien, rien, je pensais à autre chose.

Elle engouffra le paquet dans son panier couvert et sortit.

Au village, quand on la vit passer toute glorieuse avec son gros panier, il y eut des conciliabules et des chuchotements.

On se disait, d'une porte à l'autre :

— Cette pauvre Elise est toute guérie. La voilà qui promène de nouveau son panier couvert !

Si vous allez...

... à L'Abbaye, vous remarquerez, longtemps avant votre arrivée, une haute tour carrée. C'est l'un des derniers vestiges de l'Abbaye, qui avait été fondée en 1126. En dite année, Ebal I^r, sire de Grandson, qui possédait, avec d'autres territoires, la Vallée de Joux, fonda l'Abbaye du Lac de Joux, que l'on appela tout d'abord l'Abbaye de Leona, du nom du ruisseau qui traverse la localité, puis du lac de Cuarnens, avant d'adopter le nom définitif que nous connaissons. Ebal avait un frère, Philippe, alors évêque de Laon, protecteur de saint Norbert, le fondateur de l'ordre des Prémontrés. Il fit appel à cet ordre pour occuper cette nouvelle institution. Il se réservait cependant le droit d'avouerie. Dans la suite, les sires de La Sarra, qui dans le partage de la seigneurie de Grandson, avaient reçu la Vallée de Joux et le droit d'avouerie, semblent avoir fortifié l'Abbaye et cette tour remonte au XIII^e siècle.

Lors d'un incendie en 1680, que la foudre avait allumé en tombant sur la tour, l'ancienne abbaye périt dans les flammes. La tour survécut. Elle subit bien quelques transformations de détail, mais créée très probablement pour surveiller et protéger la contrée, elle abrite maintenant les cloches qui appellent les fidèles.

Ad. Decollongny.